

La lettre énergivie

PROGRAMME

L'Alsace dit oui

aux énergies renouvelables!

Le 15 octobre 2006, Portes ouvertes sur les énergies renouvelables. La preuve par l'exemple

Comment convaincre le grand public de l'efficacité des énergies renouvelables? En montrant tout simplement que, sur le terrain, «ça marche!». C'est d'ailleurs une démarche toute naturelle que de se renseigner auprès d'un voisin, parent ou ami, avant de faire un investissement: la recommandation est toujours un bon moyen de se décider pour telle ou telle technique. C'est dans cette logique que, pour la troisième année consécutive, la Région Alsace organise ces portes ouvertes, avec la complicité de 30 particuliers, qui se sont équipés de panneaux solaires ou de chaudières bois-énergie. Le dimanche 15 octobre, ils permettront à des personnes intéressées de découvrir leur équipement. Les installateurs et des conseillers d'Alter Énergies sont associés à l'opération et répondront aux questions techniques et financières des visiteurs.

Le succès de cette opération ne fait qu'augmenter: l'an dernier, chaque site a reçu en moyenne 90 visiteurs, pour un total de quelque 2200 personnes, contre 1000 l'année précédente. Un nouveau doublement du score sera-t-il atteint en 2006?

Le nombre de places étant nécessairement limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire à l'avance par téléphone: cette démarche garantit la meilleure organisation et permet aux personnes les plus motivées et les plus intéressées de bénéficier d'un bon contact avec les propriétaires.

Il semble évident que les Alsaciens sont «chauds» pour passer aux énergies renouvelables, et ce d'autant plus qu'ils constatent que les économies sont au rendez-vous.

Inscriptions au **03 89 50 06 20** ou au **03 89 50 47 16**.

L'opération est soutenue par une campagne de communication à destination du grand public.



RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS:

Club Acteurs du Solaire Alsace:

- Réunions sur le solaire photovoltaïque: contexte et nouvelles conditions suite au décret du 11 juillet 2006
le lundi 6/11 à Colmar à 9 heures
le mardi 7/11 à Strasbourg à 9 heures

- Réunions techniques sur l'eau chaude solaire collective:
Jeudi 19/10 à Colmar à 9 heures
Vendredi 20/10 à Strasbourg à 9 heures

Club Bois-énergie Alsace

- Réunion plénière annuelle le 10/10 à 14 heures à la Maison de la Région Alsace à Strasbourg

- Voyage collectif et visite du salon professionnel sur les granulés de bois «Pellets 2006» à Stuttgart: le vendredi 13/10

Contact : Sabine Goetz, Région Alsace
sabine.goetz@region-alsace.eu

Formation AMPEERA au photovoltaïque

du 25 au 29 septembre au lycée du bâtiment de Cernay.

Contact : GRETA, Dominique Mauss
03 89 37 52 00

Eau chaude solaire

Un guide pour les projets en logement collectif et en secteur tertiaire

Pertinente pour les maisons individuelles, l'installation d'un système de production d'eau chaude solaire l'est encore davantage en habitat collectif: une installation unique, un coût par logement réduit, des frais d'entretien faibles et partagés... pour un gain énergétique optimisé. Cependant, les installations collectives sont, pour l'instant, moins nombreuses que les installations individuelles. Afin de favoriser leur développement, un guide thématique a été réalisé à l'attention des propriétaires d'immeubles, bailleurs sociaux, syndicats, collectivités...

Maître d'œuvre de cette édition, l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Énergie Mulhouse Sud Alsace a pris le parti de la clarté et de la simplicité. Au sommaire, une solide argumentation environnemen-

taile et financière; des interviews de maîtres d'ouvrage qui ont choisi le solaire; les bases techniques nécessaires au montage d'un projet eau chaude solaire; des exemples



de réalisations. «Ce guide s'adresse aux propriétaires qui ont déjà dans l'idée une installation solaire et veulent des informations pour aller plus loin», précise Estelle Chenu de l'ALME Mulhouse Sud Alsace. Ils ont en général deux motivations essentielles: les économies - qui intéressent tout le monde - et le problème du réchauffement climatique, qui interpelle plus particulièrement les collectivités».

Quelques extraits, au fil des 12 pages du guide: le solaire est un argument de vente et de location pour les appartements • le solaire est la seule énergie qui garantit le coût de l'eau chaude sur 20 ans • 10 m² de capteurs c'est 2 tonnes de CO₂ de moins dans l'atmosphère • l'installation ne nécessite généralement pas d'intervention dans les logements •

Disponible sur simple demande au **03 89 32 76 92**, le guide est aussi téléchargeable sur le site www.energivie.fr.

Il a été financé par la Région Alsace, l'ADEME, la Communauté d'agglomérations Mulhouse Sud Alsace et l'Union Européenne.



énergivie est un programme d'actions innovatrices initié par la Région Alsace pour développer les énergies renouvelables en Alsace, avec l'ADEME et l'Union européenne.

France: la filière solaire thermique progresse!

Depuis deux ans, l'Observ'ER, Observatoire des Energies Renouvelables, opère un suivi du nombre d'installations solaires thermiques réalisées par les particuliers en se basant sur les opérations qui ont bénéficié de la mesure de crédit d'impôt. Le point sur les résultats 2005.

• Une belle progression

Un peu plus de 15 000 opérations avec crédit d'impôt ont été réalisées en France métropolitaine. 90% concernent des chauffe-eau solaires individuels (CESI), en progression de 71% par rapport à 2004, 10% concernent des Systèmes Solaires Combinés (SSC), en progression de 137%.

• L'Alsace en tête avec Midi-Pyrénées

En nombre d'installations solaires thermiques chez des particuliers, l'Alsace arrive en 4^e position. Mais

lorsque l'on pondère par le nombre d'habitants, l'Alsace grimpe au classement, devance Rhône-Alpes et PACA, et se retrouve au coude à coude avec Midi-Pyrénées.

• Où sont les Systèmes Solaires Combinés (SSC)?

Si l'Alsace tire son épingle du jeu, c'est grâce aux CESI: côté SSC, la région marque en revanche le pas, avec seulement 48 opérations, ce qui la place en 13^e position.

• Prix moyen national par m²: 1155 € HT

Les installations de CESI réalisées ont une surface moyenne de 4,7m², pour un prix moyen de 1170€ HT par m². Ce prix est légèrement moindre pour les SSC avec 1054€, pour des surfaces de 13,6m².

D'autres informations de l'Observ'ER sont disponibles sur www.energies-renouvelables.org

Nombre de chauffe eau solaires thermiques individuels par région installés en 2005.



Le chiffre

55 centimes d'euro

C'est le nouveau tarif d'achat maximum de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques.



Celui-ci a en effet été fixé par décret du gouvernement le 11 juillet 2006 à 55 centimes d'euro si les panneaux photovoltaïques sont intégrés au bâtiment et à 30 centimes d'euro par kWh dans les autres cas. L'électricité solaire n'était jusque-là valorisée qu'aux environs de 14 centimes d'euro le kWh. Cette décision donne ainsi un coup de pouce à la filière photovoltaïque restée trop longtemps le parent pauvre des énergies renouvelables en France.

Décret téléchargeable sur le site www.energiev.fr

SUBVENTIONS

Des aides aussi au niveau local

La Région Alsace est le principal acteur pour l'attribution de primes aux énergies renouvelables. Son effort est relayé par bon nombre de communes qui ajoutent automatiquement leur bonus, dès lors que la Région a accepté un dossier.



Primes complémentaires pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel (surface capteurs comprise entre 2 et 7 m², sur présentation de l'accord de la Région Alsace).

COMMUNE	MONTANT
Bebenheim	100 €
Communauté d'Agglomération de Colmar	450 €
Communauté Urbaine de Strasbourg	300 €
Eschau	150 €
Haguenau	300 €
Illkirch	300 €
Kaysersberg	10% (maxi 450 €)
Plobsheim	300 €
Rixheim	200 €
Roeschwoog	100 €
Scherwiller	150 €
Schiltigheim	300 €
FOURNISSEURS D'ÉNERGIE	
Gaz de Strasbourg	200 €*
Électricité de Strasbourg	400 €*
Vialis	200 €*

* sous conditions, se renseigner auprès du fournisseur d'énergie concerné.

Primes complémentaires pour l'installation d'une chaudière bois à alimentation automatique en plaquettes ou en granulés.

COMMUNE	MONTANT
Kaysersberg	10% (maxi 1500 €)
Roeschwoog	100 €
Scherwiller	150 €

Primes complémentaires pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

COMMUNE	MONTANT
Kaysersberg	10% (maxi 1000 €)
Scherwiller	150 €



énergie, + de services

Pour en savoir plus sur les énergies renouvelables

- Le guide des énergies renouvelables
- Les fiches «Aides financières»
- Les fiches techniques
- Les cahiers des charges...



notre site www.energiev.fr